



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-NORD

71, rue Principale Nord
Notre-Dame-du-Nord (Québec) J0Z 3B0
Tél : (819) 723-2294 / Fax : (819) 723-2483
Courriel : nddn@mrctemiscamingue.qc.ca

03/10/2019

RAPPORT DU MAIRE À L'INTENTION DES CITOYENS FAITS SAILLANTS 2018

L'article 176.2.2 du Code municipal du Québec stipule que lors d'une séance ordinaire tenue en juin, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur

1) LE RAPPORT FINANCIER

Les revenus et dépenses

Le budget de revenus adopté pour l'année 2018 est de 1 841 832 \$. L'année financière s'est terminée avec un excédent de fonctionnement de 180 297 \$.

Cet excédent s'explique par:

- ✓ Augmentation des revenus dans certains postes budgétaires :
 - Compensations tenant lieu de taxes
 - Transferts
 - Revenus divers

- ✓ Diminution des dépenses dans certains postes budgétaires :
 - Aménagement, urbanisme et développement
 - Loisirs et culture

Immobilisations:	6 784 458 \$
Dette à long terme :	1 362 553 \$
Excédent (surplus) de fonctionnement non affecté:	547 113 \$
Réserve financière et fonds réservé:	50 000 \$

Projets réalisés en 2018 au montant de 70 121,02 \$

Financé à même les activités de fonctionnement. Le total des investissements dans les projets est de 511 464 \$, financé avec des subventions et revenus d'assurance.

1. Ordinateur pour le directeur général et l'adjointe administrative
2. Appareil respiratoire
3. Lumières de rue au DEL
4. Compteurs d'eau
5. Épandeur hydraulique
6. Réservoir de propane – aréna
7. Station de lavage – marina
8. Surfaceuse à glace
9. Système de réfrigération - aréna

2) LE RAPPORT DE L'AUDITEUR

- ✓ Le rapport financier 2018 de la Municipalité a été audité par la firme Champagne, Bellehumeur, Guimond inc.
- ✓ L'audit a été effectué selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada.
- ✓ De l'avis de l'auditeur, les états financiers de la Municipalité de Notre-Dame-du-Nord donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités.

Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la Municipalité de Notre-Dame-du-Nord conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

NICO GERVAIS
Maire